

Lettre mensuelle de l'Académie Delphinale



N° 25 / Mai 2022

Éditorial du vice-président

Faut-il sauvegarder le patrimoine ?

Bien sûr, me direz-vous !

Mais en fait de quoi parle-t-on ?

Le patrimoine commun renvoie à l'idée d'un héritage légué par les générations précédentes et devant être transmis inaltéré ou accru, aux générations futures, selon wikipedia.

« L'UNESCO¹ (1) s'efforce de préserver le patrimoine afin que les générations futures puissent profiter, bénéficier et apprendre de l'héritage du passé. » En plus de sa valeur intrinsèque, le patrimoine peut entraîner le développement durable et la création d'emplois locaux. La conservation du patrimoine naturel mondial est également essentielle à la santé de la planète et joue un rôle clé dans la gestion du risque de catastrophes naturelles et humaines. Finalement, la sauvegarde du patrimoine rassemble les pays et les communautés, unit les individus de différents horizons autour d'une croyance commune entre la valeur de notre histoire et de notre environnement. Ceci est particulièrement crucial lors de situations d'urgence, lorsque la sauvegarde, la continuité ou la réhabilitation du patrimoine apporte une source inestimable de stabilité et d'espoir pour les communautés touchées. Compte tenu de la valeur immense du patrimoine pour les générations présentes et futures, contrer les menaces grandissantes auxquelles il fait face n'a jamais été aussi important. »

¹ Pour plus d'informations, voir <https://fr.unesco.org/themes/prot%C3%A9ger-notre-patrimoine-et-favoriser-la-cr%C3%A9ativit%C3%A9>

L'Académie Delphinale a pour objet d'encourager les arts, l'histoire, les lettres, les sciences et techniques, la conservation du patrimoine et toutes études intéressant les départements de l'Isère, de la Drôme et des Hautes-Alpes, qui constituent le territoire de l'ancienne province du Dauphiné² (2).

Certains membres de l'Académie sont investis dans la sauvegarde du patrimoine. Pour ménager leur modestie je les cite par le prénom. Gilles-Marie écrit et milite pour la préservation du patrimoine architectural religieux, églises ou chapelles en danger, Martine s'intéresse à l'architecture et à l'urbanisme grenoblois du XX^e siècle, Pierrette se consacre à la restauration coûteuse des cartes historiques et de grande valeur des Chartreux, Alain soutient l'architecture militaire des fortifications de la défense de Grenoble, du Dauphiné et de la France face aux dangers venant de Savoie, Claude défend le patrimoine du Vercors, Philippe se bat pour la préservation du matériel témoignant des origines de l'informatique grenobloise, Daniel ancien directeur du musée des Arts et Métiers agit pour la conservation du patrimoine scientifique et technique compris comme un projet contemporain, Jean-Louis témoigne avec érudition des célébrités dauphinoises reposant dans le plus ancien des cimetières de la ville, Bernard veille à la mémoire des populations protestantes de l'Oisans, Michel connaît Grenoble et son passé dans tous ses recoins, Jean-Pierre soutient le quartier Saint-Laurent adossé à sa colline de la Bastille et son long passé historique, Pierre crée le concept préhistorique de paléoalpins, Patrick porte haut le patrimoine stendhalien, Olivier contribue à créer l'intérêt pour le riche patrimoine olympique des Jeux de Grenoble, Jean a porté à haut niveau la reconnaissance du patrimoine architectural de l'Isère et du Dauphiné. Il y a bien d'autres exemples à citer, mais nous ne les connaissons pas tous, la liste n'est pas officielle et s'il y a lieu nous aurons le temps et le loisir de la compléter.

Mais notre compagnie en tant qu'Académie n'est pas directement investie dans la sauvegarde du patrimoine commun. La question mérite d'être posée. La tâche est immense, les besoins énormes, les décideurs politiques et financeurs parfois absents ou dans le déni des risques de dégradation. Pour agir tous nos confrères exemplaires font appel sans tapage à des associations ou organisations patrimoniales de soutien, car la mise en œuvre opérationnelle n'appartient ni aux statuts, ni à l'usage de l'Académie Delphinale.

En cette époque de transitions multiples et rapides et non sans risques, émergent des notions nouvelles. Celles de l'attribution de droits à des domaines patrimoniaux naturels notamment. L'article court et très intéressant d'Antoine Fricard dans *The Conversation* du 4 mai 2022, intitulé « Des rivières et des riverains : les émotions comme approche de la préservation de l'eau »³ (3) montre comment la défense du patrimoine naturel peut bénéficier d'une nouvelle approche juridique et sociale.

Pour sauvegarder il faut anticiper, connaître bien le sujet, échanger et élaborer des solutions. L'Académie possède en la matière de solides ressources humaines et pourrait sans doute s'organiser pour offrir une expertise collective, si la compagnie le décide.

² Article premier. Statuts de l'Académie Delphinale, Assemblée Générale du 23 octobre 2021.

³ Pour plus d'informations, lire https://theconversation.com/des-rivieres-et-des-riverains-les-emotions-comme-approche-de-la-preservation-de-leau-179210?utm_medium=email&utm_campaign=La%20lettre%20de%20The%20Conversation%20France%20du%204%20mai%202022%20-%202281522684&utm_content=La%20lettre%20de%20The%20Conversation%20France%20du%204%20mai%202022%20-%202281522684+CID_0cbab68dc7ba885f672228f4856e3351&utm_source=campaign_monitor_fr&utm_term=Des%20rivieres%20et%20des%20riverains%20%20les%20motions%20comme%20approche%20de%20la%20prservation%20de%20leau

Identifier, organiser, représenter une cause patrimoniale dauphinoise en lien avec notre riche patrimoine naturel, historique, culturel ou scientifique et technique, voilà une ambition à la hauteur de nos 250 ans d'existence.

Il me semble que l'Académie Delphinale pourrait être dans son rôle en s'inspirant de cette démarche nouvelle et en l'appliquant à des sujets dauphinois. Et elle trouverait sans aucun doute des soutiens en mettant en valeur le riche écosystème culturel et patrimonial qui l'entoure.

Alain FRANCO
Vice-président de l'Académie Delphinale.

Prochaines séances académiques

Nos séances sont, comme toujours, accessibles à toutes et à tous.

Attention au changement de date : la prochaine séance aura lieu le 11 juin.



**Samedi
11 juin 2022
(14h30)**

**Archives
départementales
de l'Isère
(12, rue
Georges Pérec,
Saint-Martin-
d'Hères)**

- Communication courte de M. Christian de Polignac : « *Histoire d'une amitié : Paul Sauzet et Albert du Boys* »
- Discours de réception de M. Olivier Roux : « *Les cliniques de l'Isère, du XX^e au XXI^e siècle* »

Assemblée générale du 7 mai 2022

Compte rendu

Sur convocation en date du 27 avril 2022 portant ordre du jour, adressée à tous les membres titulaires de l'Académie Delphinale, ceux-ci se sont réunis le samedi 7 mai 2022 à 10 h, dans la salle de conférences des Archives départementales de l'Isère, sous la présidence de Monsieur Gilles-Marie Moreau.

Les membres titulaires, émérites ou de l'Institut présents composant l'Assemblée générale ordinaire sont les suivants : Mesdames Marie-Françoise Bois-Delatte, Martine Jullian, Pierrette Paravy, Hélène Viallet ; et Messieurs Yves Armand, Pierre Bintz, Daniel Bloch, Michel Bolla, Pierre Burguburu, Jean-Pierre Charre, Pierre Dell'Accio, Jean-William Dereymez, René Favier, Claude Ferradou, Alain Franco, Bernard François, Jean Guibal, Michel Jolland, Gilles-Marie Moreau, Christian de Polignac, Bernard Pouyet, Claude Racinet, Jean-Louis Reymond, Alain Robert, Jean Stern, Jean-Louis Tholence, Daniel Thoulouze. Soit un total de 27 membres titulaires, dont 26 ont prononcé leur discours de réception.

Excusés : Mmes Mireille Mialot, Christiane Mure-Ravaud, Claire Schlenker, Isabelle Varloteaux, MM. Claude Béguin, Olivier Cogne, Yves Jocteur-Montrozier, Jean-Pascal Jospin, Dominique Le Tourneau, Régis Mache, Olivier Roux, Michel Vacher, Dominique Vidal, Jacques Villain.

Le président Gilles-Marie Moreau ouvre la séance à 10 h. L'ordre du jour appelle la résolution des questions suivantes :

* Élection d'un membre titulaire

Un siège est à pourvoir :

Fauteuil n° 35 Jean Balestas

Deux candidatures ont été présentées : Mmes Béatrice Besse et Chantal Spillemaecker

Le vote est à bulletin secret.

Est élue :

- Madame Chantal Spillemaecker (16 chemin du Clos, 38700 La Tronche), présentée par Mmes Marie-Françoise Bois-Delatte, Martine Jullian, M. Jean Guibal.

* Élévation à l'éméritat

M. Régis Mache, ne résidant plus en permanence en Dauphiné, a demandé à être élevé au rang de l'éméritat.

Voté par l'assemblée à main levée.

* Élection de cinq membres associés

Cinq membres associés ont été élus, présentés par leurs parrains et marraines :

- Mme Faïrouz Malek (16 rue Anthoard, 38000 Grenoble), présentée par MM. Claude Béguin, Jean-Louis Tholence, Daniel Thoulouze.

- Mme Luce Moroni (82 cours Jean-Jaurès, 38000 Grenoble), présentée par Mmes Marie-Françoise Bois-Delatte, Hélène Viallet, M. Gilles-Marie Moreau.
- Mme Caroline Roussel (47 rue Lesdiguières, 38000 Grenoble), présentée par Mme Martine Jullian, MM. Gilles-Marie Moreau, Richard Retout.
- M. Bernard Bachasson (575 route de Montony, 01800 Le Montellier), présenté par MM. Pierre Dell'Accio, Régis Mache.
- M. Stéphane Gal (14 parc du Seuil, 38660 Sainte-Marie d'Alloix), présenté par MM. Olivier Cogne, René Favier, Gilles-Marie Moreau.

*** Les 250 ans**

Rappelons les temps forts :

- le colloque, vendredi 30 septembre et samedi 1^{er} octobre, aux Archives Départementales,
- le concert (musique classique de l'époque de la fondation de l'Académie), dans la chapelle du musée dauphinois,
- la sortie à Gap, le 2 octobre : le prieuré roman de Vizille, la prairie de la rencontre à Laffrey, la ville ancienne de Gap et la cathédrale, se terminera par une rencontre avec la Société d'Études des Hautes-Alpes,
- le Livre des 250 ans est chez l'éditeur et devrait paraître au moment du colloque.

Les membres qui désirent participer sont invités à s'inscrire dès que possible, car les places sont limitées (notamment pour le concert et la sortie à Gap).

*** Questions diverses**

Le président a reçu un retour du ministère en réponse à la demande de modification des statuts de l'Académie Delphinale. Quelques corrections sont demandées par le ministère, mais qui ne doivent pas toucher le fond des choses. Le bureau devra donc se réunir pour retravailler le texte et apporter les corrections demandées. Il est envisagé de demander un rendez-vous avec l'attaché du ministère chargé du dossier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h.

Chronique delphinale : La Révolution en Dauphiné

Par ces temps d'élection, revenons un peu en arrière sur des temps troublés, mais peut-être pas beaucoup plus qu'aujourd'hui !

Monsieur Auguste Prudhomme a rempli tout au long de sa vie les fonctions d'Archiviste en chef de l'Isère et de Conservateur en chef des Bibliothèques municipales de Grenoble.

Nous dirions plus volontiers aujourd'hui Conservateur en chef des Archives de l'Isère. De santé fragile, il remplit néanmoins sa lourde tâche et il témoigna à l'évidence de ses éminentes qualités d'historien, d'écrivain et de Conservateur. La ville de Grenoble lui témoigna sa reconnaissance en donnant son nom à la rue qui conduit à l'ancien siège des Archives départementales. Auguste Prudhomme le méritait bien. Naturellement notre Compagnie l'appela à elle. Il fut élu membre titulaire en 1880, occupa le fauteuil n° 41, fit son discours de réception le 10 février 1882 et mourut à Grenoble en 1916.

Judicieusement, il fut élu en 1886 secrétaire perpétuel de notre Compagnie et conserva cette fonction jusqu'à sa mort en 1916, soit pendant 30 ans. Ce fut un service très utile à notre Compagnie qui profita souvent de ses conseils, de ses recherches et de l'audience de son Secrétaire. On ne compte plus dans les comptes rendus de séances de l'Académie ses interventions toujours appuyées sur des recherches historiques. En plus de ses absorbantes fonctions, notre Secrétaire Perpétuel publia encore d'importants ouvrages, une *Histoire de Grenoble* en 1888 qui fait autorité et une *Étude Historique sur l'Assistance Publique à Grenoble avant la Révolution*, publiée quelques années plus tard. Lorsqu'il décéda en 1916, Auguste Prudhomme était usé par toute une vie de labeur. Notre Compagnie ne l'a pas oublié qui l'a placé dans son tableau d'honneur⁴ et le cite volontiers dans ses travaux et publications.

Le voilà en tout cas derrière la table présidentielle ce samedi 9 avril 1897. Il est en compagnie de MM. Rey, président, Royer, l'Abbé Martin, Lavauden, Charaux, Dr Berthollet, Nicolet, Vallin, Lefrançois, tous membres titulaires. La séance a lieu dans la Salle de lecture de la Bibliothèque municipale, place de Verdun.

Après l'adoption du procès-verbal de la précédente séance, le Président rend compte des publications reçues. On décide d'échanger notre bulletin avec la Société de Numismatique et d'Archéologie de Montréal. Il lit la lettre de remerciement pour son élection de M. Chabert, professeur au lycée. MM. Rey et Prudhomme présentent en qualité de membre associé, M. Gonnard, avocat à Grenoble. M. Rey, président, donne lecture d'un fragment de chapitre de l'ouvrage qu'il prépare sur l'ancien royaume de Cottius et de la province des Alpes Cottiennes de César à Dioclétien. M. Rey donne un résumé du contenu de cette étude qui sera publiée dans le bulletin⁵.

On passe enfin, au sujet qui nous occupe, la Révolution en Dauphiné.

M. Prudhomme, le secrétaire perpétuel, prépare à cette époque (1897) une « *Histoire de la Révolution en Dauphiné* », qui à ma connaissance n'a jamais été publiée. Comme on en a

⁴ Composition du Bureau, Table méthodique des matières (1910).

⁵ L'étude sur Cottius comporte une centaine de pages qui seront publiées dans le Bulletin.

l'habitude à l'Académie Delphinale, l'auteur du livre encore inédit vient donner lecture à ses confrères d'une page qu'il juge assez représentative de l'ouvrage.

Ce jour-là, A. Prudhomme a choisi la page qui raconte l'élection des députés de l'Isère à la Convention nationale. L'archiviste a son idée derrière la tête. Le voilà qui compare le calme qui présida à cette élection d'un intérêt capital « avec l'agitation qui marque aujourd'hui à la moindre élection municipale ».

À quoi précisément A. Prudhomme faisait-il allusion en parlant de ces troubles électoraux ? Est-ce à Grenoble ou à Vienne ? Férus d'histoire, répondez-moi.

En tout cas, Prudhomme juge nécessaire de nous rappeler les faits. En effet, le décret convoquant une Convention nationale arriva à Grenoble le 17 avril 1792. Les assemblées primaires obligatoires pour désigner les « grands électeurs » se réunirent le 26 août 1792. Ceux-ci se réunirent le 2 septembre 1792 pour élire les députés. Cette dernière opération occupa les délégués neuf longs jours. Ceux-ci se réunirent dans l'église Saint-Maurice de Vienne, devenue salle de vote et aménagée à cette occasion. A. Prudhomme note que cette dernière opération se déroula « avec la plus grande régularité et la plus absolue correction ».

Il fallait décrire cette ambiance de ferveur patriotique. Pour cela, Prudhomme lit pour terminer un entrefilet du *Journal Patriotique*, qui raconte que pendant ces neuf jours, les électeurs auraient été constamment revêtus du bonnet rouge et nul n'aurait été admis à voter sans cet insigne de la liberté.

A. Prudhomme a compulsé les archives de cette opération. Et il peut déclarer preuve à l'appui, que rien dans les documents officiels ne confirme cette allégation.

Ainsi les historiens dauphinois se sont égarés et ont affirmé sans preuve que l'Assemblée électorale de Vienne avait constamment voté sous la pression révolutionnaire.

En fait, la conduite que tinrent à la Convention, à Grenoble ou à Vienne, les députés et les suppléants élus par cette assemblée témoigne qu'il n'y avait parmi eux qu'un seul terroriste, André Amar, quatre jacobins et sept modérés.

Voilà une page de notre histoire révolutionnaire. Merci Monsieur Prudhomme.

Yves ARMAND

ARC-Nucléart, prix de l'Académie 2021

Lors de la séance du 21 mars dernier, le prix 2021 de l'Académie a été remis au laboratoire ARC-Nucléart, mondialement reconnu pour ses compétences en matière de traitement et de restauration des objets archéologiques, ethnologiques ou artistiques en matière organique. Pour célébrer les 50 ans de son existence, une exposition se tient jusqu'au 19 juin au Musée dauphinois.

Une association, Pronucléart, régie par la loi de 1901, a été créée dans le but de soutenir et cautionner les méthodes proposées par le laboratoire. Elle réunit des personnalités associant la compétence et la crédibilité nécessaires. Le professeur Louis Néel en a été président d'honneur. Ses missions :

- faire connaître ARC-Nucléart et ses réalisations,
- aider à la recherche de mécénats,
- mener certaines missions d'assistance et de soutien à l'action du Laboratoire.

Toute personne intéressée peut adhérer :

[http:// www.arc-nucleart.fr/](http://www.arc-nucleart.fr/) ou francis.bertrand@lilo.org

Né en 1970 au Centre d'Études Nucléaires de Grenoble, l'Atelier de Recherche et de Conservation Nucléart (ARC-Nucléart) est un Groupement d'Intérêt Public depuis 1997, dont les membres actuels sont le CEA, le ministère de la Culture, la ville de Grenoble et l'association ProNucléart. D'autres partenaires publics, comme la Région Auvergne Rhône-Alpes et le Conseil Départemental de l'Isère soutiennent le groupement, ainsi que des partenaires privés (Albingia, Fondation de la Maison de la Chimie).

Notre mission première est liée à la conservation et la restauration des matériaux organiques archéologiques ou historiques :

- les premiers sont gorgés d'eau, tels que les objets en bois ou composites bois/métal, cuirs et peaux, vanneries, cordages, retrouvés lors de fouilles terrestres ou subaquatiques. Les traitements consistent à les consolider et à les sécher, pour ensuite permettre leur restauration et leur mise sur support, en vue de leur exposition.
- les seconds concernent les sculptures ou objets ethnographiques en bois, polychromés ou non. Les traitements sont d'abord sanitaires (désinfestation pour éradiquer insectes et moisissures), puis comprennent, selon les besoins, consolidations, restaurations, mais également mises sur support, après avoir réalisé une étude de la polychromie et de la structure de ces objets.

ARC-Nucléart profite toujours de sa compétence « native » liée à l'utilisation de l'irradiation gamma pour la mettre au service du Patrimoine Culturel, en réalisant des désinfestations de sculptures, de mobiliers divers (meubles d'antiquaires, Maison du Patrimoine...), d'objets ethnologiques, d'instruments de musiques, mais aussi de documents graphiques divers (livres, archives, ...) ayant subi des dégâts, par exemple suite à des inondations. ARC-Nucléart est toujours le seul atelier au monde à « oser » proposer le procédé « Nucléart », consistant à imprégner les objets d'une résine polymérisant sous rayonnement gamma et permettant une consolidation « définitive », lorsque les autres procédés plus conventionnels de consolidation ne suffisent pas à sauver les artefacts.

Une autre mission importante d'ARC-Nucléart est la Recherche, destinée à toujours mieux maîtriser et améliorer les traitements existants, à en développer de nouveaux qui permettront

de résoudre les difficultés auxquelles ces objets nous confrontent régulièrement (risque d'acidification en particulier).

La formation et la dissémination de l'information sont également une part importante de notre activité, en accueillant de futurs professionnels, en réalisant des actions de formation auprès d'archéologues ou de personnels de musée, mais aussi à destination du grand public.

L'ensemble de ces activités est mené par une équipe pluridisciplinaire composée entre autres de physiciens, chimiste, conservateurs-restaurateurs, mécanicien..., de 18 permanents, aidée par du personnel temporaire, en fonction des besoins.

Karine FROMENT
Directrice du laboratoire

Quelques exemples de réalisations récentes sont données ci-dessous :

ARC-Nucléart assure 75% de son fonctionnement annuel par ses propres prestations et bénéficie, depuis peu, de la capacité de percevoir du mécénat des partenaires intéressés, qui pourraient soutenir cette activité de manière ponctuelle ou pérenne.



Restauration d'une cuve à saumure d'époque néolithique, provenant de la Lède de Gurg (Région Aquitaine), ©ARC-Nucléart, C. Terpent



Restauration d'un élément de retable représentant Saint Côme et Saint Damien, datant du XVI^e siècle (Germisay, Haute-Marne), ©ARC-Nucléart, C. Terpent

Nouvelles publications

Jean CAZENOBE, *Découvrir un phénomène physique au XIX^e siècle. Les carnets d'expériences d'Édouard Branly de 1886 à 1891* (édition revue et augmentée par Jacques VILLAIN), Paris, L'Harmattan : coll. Acteurs de la Science, 2022. 37 €

« Le rôle d'Édouard Branly (1844-1940) dans les premiers développements de la transmission par radio fut important. Certes, l'expérience fondatrice (1888) est due à Hertz, mais Branly mit au point en 1890 un détecteur bien plus efficace que celui de Hertz, et ce détecteur (une poudre métallique dont on mesurait la résistance) permit à Marconi de transmettre des messages radio à des distances de plus en plus grandes, jusqu'à traverser la Manche en 1899. Ce livre raconte et commente la genèse de la découverte de Branly. Il est illustré par des dizaines de pages extraites de carnets de laboratoire où le savant notait ses résultats, mais aussi ses hésitations et ses doutes. Ces extraits représentant un peu plus du tiers de ce livre permettent au lecteur d'admirer l'ingéniosité des chercheurs qui, il y a un peu plus d'un siècle, avec une technologie rudimentaire, surent mettre en évidence les ondes électromagnétiques, celles-là même qui actionnent nos téléphones portables et nos téléviseurs. »

Jean-Marie MAFFRE, *Champollion, Savant du pharaon*, Fontaine, Éditions Thot : expert, 2022. 17,50 €

« Ce livre nous entraîne dans la fabuleuse Égypte antique. Il raconte avec humour et panache les dieux et les déesses venus d'un autre temps et nous initie même à la lecture des hiéroglyphes...

« Un récit unique en son genre, un hommage à Champollion – et à Georges Pérec – écrit sans la lettre « e », à la manière des hiéroglyphes qui ne connaissaient pas ce signe. Une petite prouesse littéraire pour un texte savant rythmé et très documenté. Une manière originale de redécouvrir l'égyptologie, entre pédagogie, humour et érudition. »

Vivre le cubisme à Moly-Sabata, Lyon, Éditions Libel, 2022. 25 €

Catalogue publié à l'occasion de l'exposition du musée de l'ancien Évêché à Grenoble (voir ci-dessous).

« En 1927, Albert Gleizes, grande figure de l'avant-garde artistique du XX^e siècle, fonde sur les bords du Rhône à Sablons-en-Isère la communauté d'artistes Moly-Sabata. Peintres, musiciens, potiers, écrivains partagent le projet d'une vie artistique et intellectuelle prônant le retour à la terre et la promotion de l'artisanat. Anne Dangar, peintre australienne devenue potière, en deviendra la figure emblématique. Cent ans après sa création, Moly-Sabata accueille toujours des artistes à l'année. Le présent ouvrage, riche d'une remarquable sélection d'œuvres et de photographies inédites, est une invitation à revivre l'aventure artistique et humaine unique de l'une des plus anciennes résidences d'artistes en France. »

Informations et Actualités

EXPOSITIONS

Grenoble, Musée

Exposition : « En roue libre. Balade à travers la collection d'art contemporain du musée »

À partir d'une sélection d'œuvres rarement montrées, rassemblées autour de thèmes privilégiant plutôt une approche spontanée voire ludique, cette exposition se veut à la fois une initiation à la diversité des formes contemporaines, et un moyen pour le visiteur de concevoir de manière plus personnelle son propre itinéraire au sein de cet univers foisonnant et souvent déroutant.

Musée de Grenoble, 5 place Lavalette, Grenoble

04 76 63 44 44

Du 1^{er} avril au 3 juillet 2022

Ouvert tous les jours sauf le mardi, de 10h à 18h30

Tarif plein : 8 €. Tarif réduit : 5 €. Gratuit pour les moins de 26 ans

Grenoble, Musée

Exposition : « La Bénédiction de saint Jean-Baptiste par Zacharie, de Reynaud Levieux »

Un chef-d'œuvre de la peinture du XVII^e siècle rejoint les collections du musée de Grenoble. Partageant sa carrière entre Nîmes et Rome, de 1635 à 1699, Reynaud Levieux, surnommé le Poussin provençal, fut le représentant le plus talentueux du style classique en Provence. Ce tableau peint à l'origine pour le cycle de la *Vie de saint Jean-Baptiste* de la chapelle des Pénitents noirs d'Avignon, est présenté à l'occasion de son dépôt consenti par le musée de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris. Le musée de Grenoble propose de se plonger dans cette œuvre, son histoire et sa restauration qui a permis de redonner tout son éclat à ce chef-d'œuvre du XVII^e siècle français.

Musée de Grenoble, 5 place Lavalette, Grenoble

04 76 63 44 44

Du 19 mars au 18 septembre 2022

Ouvert tous les jours sauf le mardi, de 10h à 18h30

Tarif plein : 8 €. Tarif réduit : 5 €. Gratuit pour les moins de 26 ans

Grenoble, Musée dauphinois

Exposition : « Fait main. Quand Grenoble gantait le monde »

Des premiers gantiers sous l'Ancien Régime au développement de cette activité dans le contexte de la Révolution industrielle - jusqu'à conférer à Grenoble le titre de « *capitale mondiale du gant* » au premier XX^e siècle -, le Musée dauphinois relate la longue histoire d'une tradition pratiquement éteinte aujourd'hui. Et pourtant, la ganterie constitue pendant un temps la principale activité de la ville. Le propos de l'exposition est centré sur son âge d'or, soit du milieu du XIX^e siècle aux années 1930, pour attester de son rayonnement international, de l'évolution de cet accessoire de mode sans négliger les procédés de fabrication. Le musée s'appuie sur des collections régulièrement enrichies ces dernières décennies.

Musée dauphinois, 30 rue Maurice Gignoux, Grenoble

04 57 58 89 01

Du 25 mars 2022 au 27 mars 2023

Ouvert tous les jours sauf le mardi

Du lundi au vendredi : de 10h à 18h, samedi et dimanche : de 10h à 19h

Entrée libre

Grenoble, Musée dauphinois

Exposition : « Art et science. Un demi-siècle d'existence pour le laboratoire ARC-Nucléart »

« Une série de 30 photographies retrace l'histoire d'ARC-Nucléart, fondé à Grenoble en 1970 par le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) et plusieurs autres partenaires parmi lesquels le Musée dauphinois et son directeur d'alors, Michel Colardelle. Le programme « Nucléart » vise alors à appliquer, dans le domaine de la conservation du patrimoine culturel, certaines des propriétés scientifiques du rayonnement gamma. »

Musée dauphinois, 30 rue Maurice Gignoux, Grenoble

04 57 58 89 01

Ouvert tous les jours sauf le mardi

Du lundi au vendredi : de 10h à 18h, samedi et dimanche : de 10h à 19h

Jusqu'au 19 juin 2022

Entrée libre

Grenoble, Musée de l'ancien Évêché

Exposition : « Vivre le cubisme à Moly-Sabata »

« Moly-Sabata, vous connaissez ? Sous ce joli nom poétique se cache une élégante maison installée sur les bords du Rhône à Sablons en Isère. C'est dans ce lieu à part, hors du temps, au charme réel, qu'Albert Gleizes, l'une des grandes figures de l'avant-garde artistique du XX^e siècle, ami de Robert Delaunay, Fernand Léger, Francis Picabia ou encore Marcel Duchamp, fonde sa communauté d'artistes. Dès 1927, peintres, musiciens, écrivains, critiques d'art, philosophes, tisserands, potiers répondent à l'invitation du peintre et théoricien du cubisme, créant une véritable énergie artistique. Et parmi eux, celle qui sera la figure emblématique de ce lieu : Anne Dangar, peintre australienne devenue potière. La pensée de Gleizes prônant un retour à la terre et à l'artisanat, tout comme l'esthétique cubiste de son œuvre, rassemblent les résidents autour d'un même idéal communautaire : Moly-Sabata est un lieu de vie qui vise l'autosuffisance, un lieu de création et d'enseignement ouvert sur Sablons, ses habitants, son territoire. Devenue résidence d'artistes, l'une des plus anciennes de France, Moly-Sabata perpétue aujourd'hui encore ces mêmes valeurs de rencontre, d'échange et d'émulation artistique.

« L'exposition a été réalisée en partenariat avec la Fondation Albert Gleizes et la résidence d'artistes Moly-Sabata. Elle plonge le visiteur dans l'intimité de la communauté à travers un parcours enrichi de près de 170 œuvres et documents photographiques issus de la Bibliothèque Kandinsky à Paris ainsi que de grands musées français, parmi lesquels le Centre Pompidou, le musée d'Art moderne de Paris et le musée des Beaux-arts de Lyon. »

Musée de l'ancien Évêché, 2 rue Très-Cloîtres, Grenoble

04 78 03 15 25

www.ancien-eveche-isere.fr / musee-eveche@isere.fr

Du 25 mai au 9 octobre 2022

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 18h. Samedi et dimanche de 11h à 18h.

Entrée libre

Grenoble, Musée archéologique de Grenoble-Saint-Laurent

Exposition : « Racines du son. Installations sonores interactives »

Nouvelle exposition qui met à l'honneur deux installations sonores, interactives et immersives, dans le jardin et la crypte du musée. Ces installations créent une parenthèse musicale au sein du parcours permanent.

Musée archéologique de Saint-Laurent, place Saint-Laurent, Grenoble

<http://www.musee-archeologique-grenoble.fr>

04 76 44 78 68 / musee-archeologique@isere.fr

Du 1^{er} avril au 28 août 2022

Ouvert tous les jours sauf le mardi, de 10h à 18h.

Entrée libre

Grenoble, Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère

Exposition : « Nature en soi, Nature en droit »

« Théorisée dès les années 1970, la question de la relation de l'Homme à la Nature fait aujourd'hui l'objet d'une nouvelle approche juridique qui s'inspire des principes de vie et de gouvernance des peuples autochtones. Elle propose d'accorder aux écosystèmes exceptionnels un droit à exister, à se régénérer et à se défendre en les reconnaissant comme sujets de droit.

À travers l'exposition, le musée propose une immersion dans la beauté d'écosystèmes européens où ces démarches émergent. Corto Fajal, auteur-réalisateur, et Valérie Cabanes, juriste et essayiste, à l'initiative de cette mise en lumière, sont ailés à la rencontre de citoyens, de peuples autochtones et d'artistes afin de comprendre leur démarche et d'explorer les écosystèmes aquatiques et forestiers qu'ils souhaitent protéger. »

MRDI, 14 rue Hébert, Grenoble

04 76 42 38 53 / musee-resistance@isere.fr

À partir du 11 février jusqu'au 18 septembre 2022

Du lundi au vendredi de 9h à 18h, mardi de 13h30 à 18h, samedi, dimanche et jours fériés de 10h à 18h.

Entrée gratuite

Grenoble, Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère

Exposition : « Nature en soi, nature en droit »

« Création artistique de Corto Fajal racontée par Valérie Cabanes

Théorisée dès les années 1970, la question de la relation de l'Homme à la Nature fait aujourd'hui l'objet d'une nouvelle approche juridique qui s'inspire des principes de vie et de gouvernance des peuples autochtones. Elle propose aux écosystèmes exceptionnels un droit à exister, à se régénérer et à se défendre en les reconnaissant comme sujets de droit. Encouragées et débattues dans les plus hautes instances internationales, des initiatives se multiplient partout dans le monde, et depuis peu en Europe. »

MRDI, 14 rue Hébert, Grenoble

04 76 42 38 53 / musee-resistance@isere.fr

Jusqu'au 18 septembre 2022

Lundi-vendredi : 9h-18h. Mardi : 13h30-18h. Samedi, dimanche, jours fériés : 10h-18h

Entrée libre

Grenoble, Bibliothèque municipale

Exposition : « Hiéroglyphes. La méthode Champollion »

« La bibliothèque municipale célèbre à travers cette exposition les 200 ans du dé »chiffrement des hiéroglyphes par Jean-François Champollion : c'est pas une lettre datée du 22 septembre 1822 que ce dernier a choisi d'officialiser le fruit de son travail sur les hiéroglyphes, après une vie de recherche. »

Bibliothèque d'Étude et du Patrimoine, 12 boulevard du maréchal Lyautey Grenoble

04 76 86 21 00 / bm-grenoble.fr / info@bm-grenoble.fr

Du 14 mai au 20 août 2022

Ouvert du mardi au samedi de 13h à 18h.

Entrée libre

À l'occasion de cette exposition, **deux conférences** auront lieu, espace du hall de la Bibliothèque d'Étude et du Patrimoine, 12 boulevard maréchal Lyautey, Grenoble :

« Jean-François Champollion : un portrait intime » par Alain Faure

Jeudi 18 mai à 19h

« L'Égyptologie 200 ans après Champollion » par Laure Pantalacci

Jeudi 2 juin à 19h

Grenoble, Ancien musée-bibliothèque, place de Verdun

97^e Salon de la SADAG (Société des Amis des Arts de Grenoble)

Invitée d'honneur : Nadine Nacinovic

Hommage à Yves-René Deshairs

Avec la participation de nombreux peintres et sculpteurs et des artistes de la SADAG.

Ancien musée-bibliothèque, place de Verdun, Grenoble

Inauguration le vendredi 20 mai 2022, 18h30

Ouvert du 18 mai au 29 mai 2022, tous les jours de 14h à 19h (fermé les 23 et 24 mai)

Entrée libre

Grenoble, Maison de l'architecture

Exposition : « Architectures végétalisées ? »

« Cette exposition/atelier créée avec des étudiants architectes, autour d'une réflexion sur le végétal dans l'architecture, donne une approche originale de l'architecture dans un dialogue avec les éléments de la nature qui s'associent, s'invitent ou s'imposent dans le paysage de la ville. L'exposition en partenariat avec l'ENSA Grenoble présentera une scénographie interactive réalisée par les étudiants en Master 2 de l'option 'Médiation(s) de l'architecture : transmettre aux enfants'. Plusieurs questions sont évoquées : comment la végétation peut-elle se développer dans le tissu urbain ? Quel nouveau regard fait-elle porter sur l'architecture ? Quels défis pour la biodiversité des villes de demain ? Cette exposition est labellisée Grenoble Capitale verte. »

Maison de l'Architecture de l'Isère, 4 place de Bérulle/1 quai Stéphane Jay, Grenoble

04 76 54 29 97

Jusqu'au 3 juin 2022

Mercredi et jeudi de 13h30 à 18h30, et vendredi de 14h à 18h

Entrée libre

Grenoble, Associations Amis de Stendhal et Saint-Roch ! vous avez dit cimetière ?

Promenade littéraire stendhalienne au cimetière Saint-Roch, avec Christiane Mure-Ravaud

Cimetière Saint-Roch, 2 rue du Souvenir, Grenoble

Rendez-vous à l'entrée principale du cimetière Saint-Roch

Jeudi 17 mai, 14h30

Inscription par mail : inscriptions.asroch@laposte.net, ou par téléphone : 07 87 63 39 83

Entrée : 7€. Pour les adhérents : 4€.

Vif, Musée Champollion

Exposition : « Restituer l'Égypte antique », de Jean-Claude Golvin à Assassin's creed »

À l'occasion de son ouverture, au printemps dernier, le musée Champollion présente une exposition temporaire consacrée à l'œuvre du premier spécialiste mondial de la restitution par l'image des grands sites de l'Antiquité.

Vif, Musée Champollion, 45 rue Champollion
04 57 58 88 50 / musee-champollion@isere.fr

Prolongée jusqu'au 18 septembre 2022

Du mardi au dimanche, 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h (18h du 1^{er} avril au 31 octobre)

Entrée libre, réservation obligatoire

Saint-Pierre-de-Chartreuse

Exposition : « Les abstraits d'Arcabas »

« À partir des années 60, alors qu'il enseigne au Canada, Arcabas commence à concevoir un vocabulaire de formes abstraites dont il déploiera toute la richesse pour la création du 2^e bandeau de l'église de Saint-Hugues appelé *Le Couronnement*. Par la suite, des formes abstraites, auxquelles il se refuse à donner une signification précise, viendront habiter les fonds de nombreux tableaux figuratifs, d'inspiration religieuse ou profane, ouvrant au regardeur un espace d'interprétation libre.

« L'exposition présente une douzaine d'œuvres, encres et peintures prêtée par la famille de l'artiste, ainsi qu'un retable en bois peint. »

Musée Arcabas en Chartreuse, Église Saint-Hugues-de-Chartreuse, 17 place Arcabas, Saint-Pierre-de-Chartreuse

04 76 88 65 01 / musee-saint-hugues@isere.fr

Du 6 avril au 31 mars 2023

Ouvert tous les jours sauf mardi, de 10h à 13h et de 14h à 18h

Entrée libre

Saint-Antoine-l'Abbaye, Musée

Exposition : « Le temps recomposé »

« Le musée conserve de nombreuses œuvres d'artistes du XX^e siècle issues pour partie de la collection de Jean Vinay (Volti, Mainssieux, Coceau, Foujita, Savin, Lorjou, Desnoyer...). Amitié fidèle ou admiration particulière, elles reflètent le goût d'un peintre, témoin de son temps. De son séjour en Afrique du Nord à Montmartre, ce sont autant d'inédits révélés pour la première fois aux côtés des œuvres de Jean Vinay pour un dialogue ininterrompu. »

Musée de Saint-Antoine-l'Abbaye, Le Noviciat, 04 76 36 40 68

musee-saint-antoine@isere.fr

Du 7 mars au 11 décembre 2022, tous les jours sauf mardi

De mars à juin : de 14h à 18h. Juillet et août : 10h30-12h30, 14h30-18h30

Entrée libre

Villages-du-lac-de-Paladru (Charavines), Musée archéologique du lac de Paladru (MALP)

Après de nombreuses années d'atermoiement et trois ans de travaux, le nouveau musée, porté par la Commune des Villages-du-lac-de-Paladru, ouvrira ses portes le 7 juin 2022.

Il présentera une sélection de 500 objets originaux des périodes néolithique, antique et médiévale trouvés lors des fouilles et remarquablement bien conservés par les eaux du lac.

Deux sites archéologiques, l'un de l'époque néolithique (dit des Baigneurs), l'autre autour de l'an mil (Colletière), sont à l'origine de découvertes majeures sur les modes d'occupation des

rives du lac de Paladru. La variation dans le temps du niveau des eaux a permis de conserver des formes d'habitat et de modes de vie généralement disparus en milieu sec. Le public découvrira la vie quotidienne il y a 1 000 et 5 000 ans, ainsi que les techniques de restauration et de conservation des objets issus de fouilles subaquatiques menées pendant une trentaine d'années, présentés dans le cadre d'une scénographie innovante.

Musée archéologique du lac de Paladru, 51 rue du musée, 38850, Villages-du-lac-de-Paladru

<https://www.malp.fr>

04 56 26 16 16 / musee.archeologique@paysvoironnais.com

À partir du 7 juin 2022

Jusqu'en octobre, ouvert du mardi au dimanche, de 10h à 12h30 et de 14h à 18h

Plein tarif : 5 €

Vienne, Musée Saint-Pierre et cloître Saint-André-le-Bas

Exposition : « Divin »

« Au sein des cités romaines, dieux et déesses sont omniprésents. Un regard est ici proposé sur certains des dieux vénérés dans la Vienne antique, leurs rôles, les rites qui leur étaient dédiés. L'occasion de rencontrer ces figures fascinantes qui nous disent tant des hommes qui les vénèrent. »

Vienne, cloître Saint-André-le-Bas et musée Saint-Pierre

Jusqu'au 25 septembre 2022

Tous les jours sauf le lundi, de 9h30 à 12h45 et de 13h30 à 18h

Entrée 3,50€

Livet, Centrale des Vernes

La centrale hydroélectrique des Vernes ouvre ses portes

La communauté de communes de l'Oisans a confié à « Richesses culturelles de l'Oisans – Association de valorisation et de promotion des musées de l'Oisans » la mission d'organiser des visites de la centrale hydroélectrique des Vernes, située sur la Romanche à Livet.

Voici l'occasion de découvrir un des rares sites industriels classé au titre des Monuments historiques en Isère. La visite emmène à la découverte du bâtiment de production, des jardins et de la prestigieuse architecture de cette centrale mise en service en 1918 par Charles-Albert Keller et désormais à l'arrêt. Le récit mêle histoire technologique et histoire des hommes, et se ponctue de photographies d'archives pour mieux replonger dans les premières décennies du site. Le parcours s'étend au musée de la Romanche et au musée EDF Hydrélec.

Centrale des Vernes, route des Alpes, Livet

D'avril à octobre

Inscription obligatoire.

Pour les individuels : <https://centrale-des-vernes.addock.co>. Prix du billet : 5 €

Pour les groupes : musee.romanche@wanadoo.fr ou contact@musee-edf-hydrelec.fr

Morestel, Maison Ravier

Exposition : « Trésors d'une collection privée. 1920-1940 »

Maison Ravier, Musée, 302 rue Auguste Ravier, 38510 Morestel

« À Lyon, l'intervalle des deux conflits mondiaux correspond à l'émergence de nombreux groupes artistiques. Entre 1920 et 1924, un groupe d'une quinzaine d'artistes, issus de la Fabrique, nom qui désigne l'industrie de la soie, s'autoproclame les Ziniards, en référence aux zinnias souvent dessinés pour les soieries. À partir des réunions des Ziniars naît le Salon du Sud-Est en 1925, pensé pour concurrencer le Salon d'Automne à Paris et destiné à soutenir la Modernité voire l'avant-garde lyonnaise.

« Entre 1930 et 1936, les Nouveaux leur succèdent. Ils profitent de la percée de leurs aînés et du Salon du Sud-Est qui présente aussi des artistes lyonnais, ouvrant de nouvelles perspectives picturales.

« Par la suite, Albert Gleizes, théoricien du cubisme, réunit ceux qui ont suivi son enseignement s'appuyant sur la forme, le mouvement et la lumière. Ces procédés plastiques doivent conduire le spectateur à la méditation, à la contemplation. Entre 1936 et 1940, le groupe Témoignage a poursuivi cette idée de renouvellement de l'art.

« Des artistes, restés en marge de ces différents groupes, seront également présentés. »

Maison Ravier, 302 rue Auguste Ravier, 38510 Morestel

04 74 80 06 80 / www.maisonravier.fr

Du 6 avril au 14 juillet 2022

Du mercredi au dimanche, de 14h à 18h.

Entrée : 6 €, tarif réduit pour les plus de 60 ans

Entrée : 6€

CONFÉRENCE

Vizille, La Locomotive

Conférence : « Les bornes du Département de l'Isère », par Dominique Chancel

Dans le cadre des « Onzièmes grands rendez-vous de l'Histoire du Pays Vizillois » sur le thème « Des bornes, des mines, des femmes remarquables ». À cette occasion, seront présentés les panneaux d'exposition sur « **Les bornes du Pays Vizillois** ».

La Locomotive, 261 route d'Uriage, 38 220 Vizille

04 57 93 50 60

Mercredi 18 mai à 18h30.

PROMENADE LITTÉRAIRE

Cimetière Saint-Roch

Promenade littéraire stendhalienne, avec Christiane Mure-Ravaud

À la rencontre des personnalités rencontrées par Stendhal et évoquées dans *La Vie de Henri Brulard*. Suite au succès rencontré lors d'une première promenade, une nouvelle séance aura lieu :

Lundi 17 mai à 14h30

Inscription : saint.roch.grenoble@gmail.com ou 07 87 63 39 83

RV à l'entrée du cimetière Saint-Roch, 2 rue du Souvenir Grenoble

Entrée 7 € ou 4 € pour les adhérents Amis de Stendhal et ASROCH

SOIRÉE LITTÉRAIRE

Restaurant Les Fringant.e.s

Mardi Littéraire : « Vertiges politiques », avec Michel Issindou et Pierre Mansat

Michel Issindou, *Tourments au Palais Bourbon. Chroniques d'un député socialiste, Grenoble, PUG, 2019.*

« De septembre 2014 à juillet 2015, Michel Issindou a consigné au jour le jour ses impressions de député au palais Bourbon, des cénacles parisiens au terrain de sa circonscription. Ses chroniques se situent à un moment politique charnière, avec les attentats de Charlie Hebdo, l'afflux des migrants qui traversent la Méditerranée au péril de leur vie, le vote de réformes controversées, l'émergence de la fronde au sein du parti

socialiste, la chute du président de la République dans les sondages, la montée en puissance d'un jeune ministre...

« Il y détaille son agenda surchargé, ses rencontres, ses missions, ses combats. Il y partage ses états d'âme, ses doutes, ses coups de blues, ses espoirs. Sans jamais perdre son sens de l'humour, il se livre dans un style intimiste et sincère, dévoilant l'exercice du pouvoir, ses ressorts et ses tourments. Un éclairage inédit, de l'intérieur, sur le sens de l'engagement d'un parlementaire au cœur de la vie démocratique française. »

Pierre Mansat et Christian Lefèbvre, *Ma vie en rouge. Meurtre au Grand Paris, Grenoble, PUG, 2021.*

« Ce livre est un hybride d'un genre nouveau. Tissant habilement réel et fiction, il invite le lecteur, sur les traces de Pierre Mansat, adjoint communiste au maire de Paris, à plonger au cœur de l'invention métropolitaine du projet de Grand Paris, aux côtés de Bertrand Delanoë.

« Le récit de ce projet, incarné et porté pendant treize ans par cet homme de conviction forgé à la pensée communiste, nous permet de pénétrer la politique telle qu'elle se fait, avec ses élans, ses visions, ses débats, ses échecs.

« Mais en parallèle du témoignage sincère et enlevé de Pierre Mansat, une autre partition se joue, en intermèdes : celle d'un roman noir signé Christian Lefèbvre, un récit décalé répondant à tous les critères du genre, éclairant l'expérience de Pierre d'un jour nouveau, offrant au lecteur une respiration dont les ressorts narratifs s'enchevêtrent si bien avec le réel qu'on ne sait plus, à la fin, démêler le vrai du faux... »

Restaurant Les Fringant.e.s, 11 rue Hébert, Grenoble

09 52 23 08 21 / contact@lesfringant-es.fr

Aux PUG : 04 76 29 43 09 / contact@pug.fr

Mardi 7 juin 2022, à 18h30

Cotisations

Montant des cotisations 2022 :

- Membre titulaire : 70 euros y compris service du bulletin.
- Membre associé : 50 euros y compris service du bulletin.

Abonnement au bulletin (abonnés non associés) : 65 euros.

Il est rappelé aux membres titulaires et associés de bien vouloir acquitter le montant de leur cotisation annuelle au cours du premier trimestre, afin d'éviter autant que faire se peut une relance par lettre, courriel ou contact téléphonique. Les cotisations représentent, en effet, une part majoritaire de nos actifs, ainsi que le témoignage d'un soutien effectif à la pérennité de notre Compagnie.

Les manifestations culturelles et les publications qui émailleront le cours de l'année 2022, 250^e anniversaire de notre Compagnie, vont générer un surcroît de dépenses. En conséquence, des demandes de subventions seront ciblées auprès d'organismes publics et de mécènes ; dans cette perspective, tout membre désireux de **faire un don**, sera le bienvenu : le montant en figurera sur son **reçu fiscal**.

Règlement :

- Soit par **virement** sur le compte bancaire de l'Académie Delphinale (IBAN : FR76 1046 8024 8931 4554 0020 056 ; BIC : RALPFR2G), avec comme seule référence : votre nom + cotisation 2022.
- Soit par **chèque** libellé à l'ordre de : *Académie Delphinale*. À adresser au trésorier : M. Michel Bolla, 5 rue du Vercors, 38700 La Tronche.

Adhésion

L'Académie Delphinale n'est pas un cercle fermé.

Toute personne s'intéressant **aux arts, à l'histoire, aux lettres, aux sciences et techniques et à la conservation du patrimoine en Dauphiné** peut demander à être associée à ses travaux et activités, sous la seule condition d'être présentée par trois parrains, membres titulaires ayant prononcé leur discours de réception. Il est pour cela demandé de remplir le formulaire de candidature, [à télécharger sur le site Internet de l'Académie](#).

La Secrétaire perpétuelle se tient à la disposition de tout candidat à la qualité de membre associé pour lui fournir toute précision nécessaire et l'aider dans cette démarche.

La Lettre mensuelle

Responsable de la publication : Mme Martine Jullian, Secrétaire perpétuelle.

ISSN 2741-7018

Fondée en 1772, autorisée par lettres patentes de Louis XVI en mars 1789, l'**Académie Delphinale** a été reconnue d'utilité publique par décret du 15 février 1898. Elle a pour but d'encourager **les arts, l'histoire, les lettres, les sciences et techniques, la conservation du patrimoine** et toutes études intéressant les départements de **l'Isère, de la Drôme et des Hautes-Alpes** qui constituent l'ancienne province du Dauphiné. Elle est membre de la Conférence Nationale des Académies, sous l'égide de l'Institut de France.

Vous appréciez cette Lettre mensuelle ? Faites-le savoir autour de vous et incitez vos interlocuteurs à s'y abonner **gratuitement**, sur simple demande par courriel.

L'**Académie Delphinale** respecte le Règlement Général européen sur la Protection des Données (RGPD). Continuer à recevoir cette Lettre mensuelle signifie que vous acceptez de continuer à figurer sur sa liste de diffusion. Si vous ne souhaitez plus figurer sur cette liste, nous vous prions de bien vouloir nous le signaler par courriel.

Vous pouvez retrouver l'ensemble de nos lettres mensuelles sur notre site : <http://www.academiedelphinale.com/documentation/52-lettre-mensuelle>.

Contact :

Académie Delphinale
Musée Dauphinois
30 rue Maurice-Gignoux
38031 Grenoble cedex 1.

www.academiedelphinale.com

academiedelphinale@gmail.com

